

Mes chers amis, Pauline,

pour le devoir de vos dire très franchement -  
-ment - vos satisfactions ou non habituelle -  
-ment désaccord avec "Herrin" au sujet des  
élections passées ou à venir.

Pour les élections législatives précédentes je me métais d'accord avec la majorité des cantons spécifiques que sont les Basques. - Pour le dernier référendum, Herrin a été en désaccord avec l'unanimité des cantons Basques. Je vous rappelle sur votre lettre le canton de Bayonne qui est probablement l'adhésion S.F.I.O. à priori plus que celle de l'Union ; mais au contraire, seul des cantons du Béarn, celui de Pau (de Chézy) a obtenu une majorité de votes. Sur ceux, tous les conseillers généraux M.R.P. ont été en cette occasion luttés des leurs, et s'expriment dans sa propre commune.

de ces pré-jurés et en même circonstance  
notamment du temps de Paul non content de  
m'a voir en prison; et la suite, l'état  
produit, je n'avais pas eu le que j'avais  
mais donné ma démission. ~~Appartenant~~  
je avais. En ce sens, il des obstacles de  
demander?

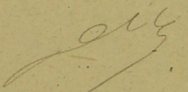
Je n'ai pas eu de bien de ces, ce que je  
n'étais pas plus, P.R.L. qu' M.R.P., le Pape  
qui a le sens des articles met l'un  
des côtés sans des braves mais  
rejoindre ce n'y mettre lui-même.  
Dépendants devant Dieu, indigens  
d'avoir devant les hommes tel semble  
notre caractère.

Je n'ai envisagé une fois le conflit  
P.R.L. - M.R.P. mais j'estime que par les  
concepts. Les grandes idées qui me nous  
suffisent à mettre dans et au temps  
de toute démission. Il fallait faire  
ici, comme on l'a fait dans d'autres  
départements, un bloc anti-volée.  
- existe. Je n'avais demandé à  
Cherrier. J'ai sa réponse: la démission  
appartenait à la Fédération Régionale  
membres M.R.P., et celle-ci a

envoyé la liste honorigère. Je le répète :  
le Pays Basque dans un ensemble se  
meurt éperdument des étiquettes : il  
marche avec discipline marche pour  
une liste d'union. Et dans que le M.R.P.  
l'a accepté ou l'a refusé, il l'a refusé ici.

C'est lamentable ! Périssent la  
France, périssent notre idéal, pourvu  
que certains qui se disent nos chefs  
gardent leur prébende. Ici cette  
des idées, ils s'entendent seulement  
à leur profit.

Amicalement,  
Stalder, & assurance de mes  
meilleurs sentiments,

  
Pour accepter lire dans le Bulletin  
<sup>de Ustaritz</sup>  
la thèse de la mise au point - en



DOCTEUR GOYENECHÉ  
USTARITZ (B.-P.)

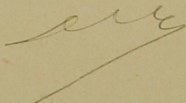
16.4.67

TÉL. 22

Cher monsieur Collet,

Mes meilleurs affects, il y a quelques  
années, "Durruchkati"

Pour moi, moi de mes affect  
"ordinaire", je crois qu'il y aurait  
intérêt à ce que cette brochure soit connue  
par ses excellents sentiments,



Gohentze, D. 22

Conseil Général des Basses-Pyrénées

Séance

Mercredi 12-6-59

cher monsieur l'abbé,

Je ne venais pas de la de l'heure sur le feu,  
mais la retraite m'a qu'une chose... et  
une voie.

J'étais complètement d'accord  
sur votre article de la semaine dernière  
relatif à la procession de la fête-Dieu à  
Ustaritz.

Celui de cette semaine me laisse  
très surpris.

En effet, dimanche dernier,  
revenant à midi des fêtes d'Ustaritz  
avec le maire et l'adjoint  
dans la voiture de celui-ci nous  
faisions le même voyage, et la  
conversation s'engageait ainsi

entre nos deux premiers registres :

Le maire : alors, un peu plus cet après-midi,  
"à 2 h 1/2" — (Les régress étaient à  
la heures)

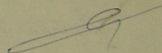
L'adjoint : "Où ça ?"

Le maire : "Belin ! une fête à M.  
"adroit" sur la place."

Il y eut des gens de l'école de  
de votre école des Vigiers —  
Henri-François que, à l'issue de la  
procession, ont vu le maire et  
l'adjoint sur la place !...

J'ajoute que le maire, le premier  
j'ai vu de la part de M. Dussane  
m'avait spontanément déclaré  
qu'il menait la procession  
selon l'usage.

Adj. des municip.  
l'abbé, l'assurance de  
mes meilleurs sentiments.



Dussane

GOICHENEUX, Edmond

CONSEIL GÉNÉRAL  
  
DES-BASSES-PYRÉNÉES

Le 25 7-64

mes mœurs le savoir.

J vous remercie des lignes très aimables que vous m'avez adressées.

Si j'avais pu, je serais devenu infirmier à moi-même, donc infirmier avec intérêt dont j'avais la charge. Le moment était venu pour moi de dire un « merci » (divagations...)

J n'ai aucun loyer, aucun traitement rempli moi-même.

J'ai d'excellents résultats dans la vie publique en servant, en particulier la défense de



semaine de l'année, des succès  
réels qui ont été les miens; et  
j'ai ainsi, par ce moyen, évité  
cette de réputation, que je  
dois toujours.

En me montrant mes collègues  
qui ont honoré en moi leur  
digne d'être mes collègues  
que j'ai pu avoir une pensée  
d'orgueil, dans ma vie profes-  
sionnelle et extra profession-  
nelle - je n'ai jamais manqué  
de visiter l'Université;  
... Nos malins Doux... c'est  
donc lui qui a le mot.

Je, des années de  
mariage, avec mes  
enfants, l'accomplissement  
ma responsabilité professionnelle.